



| | | |
|---|---|---|
|  | <p align="center">Bachelor of arts HES-SO en arts visuels EDHEA - école de design et haute école d'art du Valais</p> <p align="center">DESCRIPTIF DE MODULE</p> <p align="center">Année académique : 2019-2020</p> |  |
| Domaine | Design et arts visuels | |
| Filière | Arts visuels | |
| Titre du module | X6 eXploration 6 | |
| Type de module | Module avancé, obligatoire*, avec options | |
| Code | 8X6 | |
| Type de formation | Bachelor HES-SO en arts visuels | |
| Crédits ECTS | 6 ECTS / Semestre | |
| Semestre | Automne, semestre 5 | |
| Lieu | EDHEA – école de design et haute école d'art du Valais | |
| Prérequis | Pas de prérequis | |
| Langues principales | Français, Allemand et Anglais | |
| Caractéristique | *En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour obtenir le profil de la formation, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine (cf/art. 23, 24 et 25 Règlement de la formation de base bachelor et master HES-SO, du 15 juillet 2014) | |
| Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage | <p>Le programme Bachelor s'adresse aux étudiants et étudiantes qui ont l'ambition de développer une recherche artistique et qui se préoccupent de la situer dans un contexte socioculturel et politique. L'étudiant-e s'initie d'abord à l'ensemble des savoirs pour opérer ensuite des choix et dégager ses propres perspectives de création.</p> <p>Après une première initiation aux différentes disciplines, l'étudiant-e est conduit-e à travailler de plus en plus à partir des choix artistiques qui le/la motivent. Ces choix définissent les techniques et les médias vers lesquels il/elle se tourne. Il/elle aura l'occasion de développer sa pratique sous la direction des enseignant-e-s responsables d'Unités de son choix et de s'enrichir d'expériences partagées au sein de l'atelier avec d'autres étudiant-e-s. Les ateliers ont pour but de donner à l'étudiant-e des moyens techniques et conceptuels pour lui permettre de se confronter aux enjeux contemporains de la production artistique.</p> <p>Les ateliers combinent différentes disciplines et témoignent ainsi de la volonté de précéder la disparition progressive des frontières entre genres artistiques usuels tout en restant à l'intérieur de cadres définissables et opératoires.</p> | |
| Contenu et formes d'enseignement | Les étudiants et étudiantes choisissent parmi l'ensemble des enseignant-e-s responsables des Unités pratiques un atelier principal qui compose à part entière le module et qui tient lieu de module pré-diplôme. Il s'agit essentiellement pour les étudiants et étudiantes de confirmer les choix qui se sont dégagés durant les années précédentes, d'aller plus avant dans les expérimentations liées à une pratique et d'être capable de finaliser un projet digne d'être présenté publiquement. | |
| Modalités d'évaluation et validation | Chaque atelier présente des modalités d'évaluation propres. Mais au niveau 3, les jurys qui se tiennent au terme de chaque semestre tiennent lieu de validation. | |
| Modalité de remédiation | Remédiation possible, travaux complémentaires à rendre suite aux jurys | |
| Enseignant-e-s | <p>L'ensemble des Unités pratiques peuvent être choisies comme discipline de base pour ce module et donc pour le pré-diplôme.</p> <p>Vincent Chablais (Unité Dessin/Peinture-Travaux sur papier), Kotscha Reist (Unité Dessin/Peinture-Peinture), Marie Velardi (Unité MELA : Multiples-éditions et livres d'artistes-Atelier), Nicolas Vermot-Petit-Outhenin (Unité Photographie-Atelier), Christophe Fellay (Unité Son-Atelier), Jérôme Leuba (Unité Vidéo-Atelier), Marie Sacconi (Unité Installation-Atelier), Anne Rochat (Unité Performance-Atelier)</p> | |
| Nom du/de la responsable du module | Françoise Brunner, coordinatrice Bachelor en arts visuels | |

| | |
|-----------------------------|--|
| Descriptif validé le | 25.06.19 |
| Par | Federica Martini, responsable de la filière arts visuels |